

## Entretien avec Daniel Innerarity

Martin Provencher

---

Numéro 222, septembre–octobre 2008

Immigration, justice et diversité culturelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16797ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

Provencher, M. (2008). Entretien avec Daniel Innerarity. *Spirale*, (222), 28–29.

# Entretien avec Daniel Innerarity

Propos recueillis par MARTIN PROVENCHER

**SPIRALE :** Quand on considère votre parcours — vous menez depuis plusieurs années une réflexion fondamentale sur les rapports entre l'éthique, la politique et la société et vous avez également traduit et supervisé plusieurs ouvrages de l'allemand à l'espagnol — et votre situation — vous habitez l'Espagne, un pays où, comme au Canada, plusieurs communautés cherchent à préserver leurs identités —, on a l'impression que le problème du multiculturalisme ne pouvait manquer de s'imposer à vous. Comment cette question s'est-elle posée à vous ?

**DANIEL INNERARITY :** En fait, je passe plus de temps en France qu'en Espagne et cela me donne peut-être une perspective plus ouverte. Dans mon cas, les questions touchant l'identité culturelle et l'autogouvernement politique se sont posées à moi très jeune quand, à la fin du *franquisme*<sup>1</sup>, le mouvement nationaliste s'est développé au Pays basque. Mes convictions politiques se sont formées dans un contexte où la démocratisation et la réorganisation du pouvoir politique n'étaient pas des objectifs antithétiques, mais constituaient plutôt une même exigence.

**SPIRALE :** Le très beau titre de votre livre, *L'éthique de l'hospitalité*<sup>2</sup>, semble avoir été inspiré en partie par la pensée de Charles Taylor. Comme ce philosophe, vous vous montrez très critique envers un certain type de libéralisme et vous défendez l'idée de droits collectifs. Que reprochez-vous exactement au libéralisme dans sa gestion de la diversité culturelle ?

**DANIEL INNERARITY :** Effectivement, ce livre s'inspire fortement de la pensée de Charles Taylor. Mon plus grand reproche envers la position libérale, c'est qu'elle n'a pas été fidèle au principe d'égalité entre les individus ; elle n'a pas compris que la fidélité à ce principe exigeait qu'on le complète avec un principe d'égalisation entre les groupes, les cultures et les territoires. Si l'on ne défend que l'égalité entre les individus, alors on met entre parenthèses le fait que certains individus sont pénalisés à cause de leur appartenance à un groupe. Ce sont justement les principes de neutralité et d'universalité qui nous obligent à réviser la façon dont nous avons pensé jusqu'à maintenant l'espace public. Voilà une des raisons pour lesquelles, dans certaines occasions, il peut être nécessaire de corriger la représentation, non pas pour que celle-ci reflète la société comme un miroir, mais pour éviter la domination de certains groupes par d'autres groupes quand l'égalité des conditions théoriques n'est pas suffisante pour qu'il y ait une participation effective de tous.

**SPIRALE :** Votre position implique-t-elle que l'idée classique de la tolérance libérale a fait son temps, au sens où elle aurait rencontré ses limites ?

**DANIEL INNERARITY :** Ce qui s'est achevé, c'est le projet d'égaliser les conditions en mettant systématiquement

entre parenthèses tout type de différences. La distinction traditionnelle entre le public et le privé prétendait configurer un espace public qui suppose de la part des individus de renoncer à leur identité, à travers l'abstraction publique de l'identité. Ce modèle était fondé sur le préjugé selon lequel pour constituer l'autre comme un égal nous devons nécessairement faire table rase de ce qui nous distingue de celui que nous considérons comme semblable. Le modèle libéral ou républicain fonctionne avec l'expectative de transcender les différences plutôt que de fournir des occasions pour leur reconnaissance, leur expression et leur entrelacement. Le procédé de suppression des différences a été sans aucun doute un facteur de progrès dans la rupture avec la société de l'ancien régime, structurée à partir d'ordonnances de hiérarchie et de privilèges. Il y a un moment d'abstraction des différences qui devient indispensable pour nous penser comme semblables, au-dessus et en marge de tout contexte. Mais le problème est de savoir si ce procédé est prêt à gérer le pluralisme des sociétés contemporaines. Aujourd'hui, on ne peut exiger l'assimilation et la conformité pour reconnaître la condition de pleine citoyenneté. D'après moi, ce modèle doit être complété ou transformé pour faire face aux défis que pose le nouveau pluralisme en matière d'intégration sociale et politique, de reconnaissance et d'articulation des équilibres territoriaux et mondiaux. Le grand défi du monde actuel est de trouver comment articuler la cohabitation dans des sociétés profondément plurielles tout en évitant le modèle communautarien et le modèle de la privatisation des identités.

**SPIRALE :** La mondialisation met à mal la logique exclusive et souveraine des États-nations et semble condamner la variante du nationalisme qui s'appuyait sur le droit à l'autodétermination des peuples. Comment, dans ces conditions, la défense de l'idée de droits collectifs peut-elle encore contribuer à apporter quelque chose de neuf sur la scène politique ?

**DANIEL INNERARITY :** Comme l'indiquait il n'y a pas très longtemps Alain Touraine, parler aujourd'hui d'une opposition entre les droits individuels et les droits collectifs des communautés deviendra sous peu aussi absurde que l'opposition établie par certains il y a un siècle entre droits sociaux et démocratie bourgeoise. On se retrouve dans une situation qui peut être comprise par analogie avec l'exigence socialiste de compléter les libertés formelles par les droits matériels pour les rendre véritablement opérationnelles. On ne peut assurer les libertés individuelles sans respecter la pluralité culturelle. Un exemple clair de cela est la reconnaissance des droits civils que la communauté afro-américaine a obtenue, qui est en fait insuffisante sans des politiques publiques qui visent la correction effective de l'inégalité. En même temps, les doctrines traditionnelles des droits humains ne donnent aucune réponse à des problèmes déterminés. Par exemple, le droit à la libre expression ne dit rien sur la manière dont une politique linguistique peut s'adapter à une situation de coexistence entre plusieurs langues dans un même espace social ; le droit de vote ne nous éclaire pas sur la question de savoir quelles doivent être, par exemple, les circonscriptions électorales. La liberté de mouvement ne nous offre aucun critère pour déterminer quelle politique d'immigration doit s'appliquer. Il manque pour cela un autre critère et un autre modèle, ou une correction du critère et du modèle précédents.

**SPIRALE :** La pensée politique associe couramment, au moins depuis Hannah Arendt, nationalisme et violence. En quoi la réhabilitation du nationalisme que vous proposez pourrait-elle aller de pair avec une plus grande coopération internationale ?

**DANIEL INNERARITY :** Il faut envisager cette question à partir de la perspective de la réorganisation actuelle de l'espace politique dans lequel on voit apparaître de nouveaux acteurs et de nouvelles demandes de reconnaissance. Les scénarios actuels ne sont pas des réalités consolidées. L'autogouvernement

aujourd'hui, plus que dans des actions séparées ou exclusives, réside dans la capacité de participer à des processus complexes d'action et de décision. Il y a longtemps que la discussion sur le pouvoir politique se pose en termes d'interdépendance et de participation démocratique. Toute aspiration à une nouvelle distribution du pouvoir politique dans ce cadre émergent doit prendre en considération la réorganisation des pouvoirs publics dans une pluralité d'espaces et de niveaux territoriaux de participation et de décision. L'État-nation n'est pas le seul — ni le meilleur — moyen possible de canaliser les identités nationales. Et dans le monde actuel, même s'il y a des résistances significatives, tous les États n'ont pas le choix de resserrer leurs relations de coopération et de renoncer à des parcelles fondamentales de leur souveraineté.

**SPIRALE :** Quelle position votre libéralisme hospitalier à la diversité culturelle vous conduit-il à adopter face à la question de l'immigration? Dans un monde où les flux migratoires sont de plus en plus importants et où les appartenances deviennent multiples, l'État devrait-il toujours avoir le droit de fermer ses frontières pour préserver sa spécificité culturelle? Serait-il juste que l'État sélectionne ses immigrants pour des raisons économiques en fonction de leur formation et de leur langue?

**DANIEL INNERARITY :** Il peut y avoir des politiques qui fomentent un certain type d'immigration, mais en dernière instance il s'agit d'un phénomène qui, du moins en Europe, est à peine contrôlable. De plus, toutes les sociétés que nous connaissons, incluant celles qui se considèrent très homogènes, sont le résultat de la sédimentation de flux humains de très diverses provenances. Il nous manque encore une idée de la manière dont le propre — aussi bien dans le choc continu que dans la coexistence avec l'autre — peut être à la fois conservé et enrichi, mais je crois que les nouvelles identités vont dans cette direction.

**SPIRALE :** Restons encore un moment sur la question de l'appartenance. Des penseurs comme R. Dahl et, plus récemment, S. Benhabib et R. Goodin ont souligné que la question de la constitution du *demos* n'est pas l'une de celles auxquelles la démocratie peut répondre facilement puisqu'il faut d'abord un critère pour sélectionner ceux qui participeront aux décisions démocratiques. Il y a ici une sorte de cercle vertueux de la démocratie. La position constitutionnelle que vous défendez, le *pluralisme constitutionnel*, permet-elle d'éviter ce cercle? Comment l'État devrait-il octroyer la citoyenneté aux étrangers qui sont déjà sur son territoire?

**DANIEL INNERARITY :** L'idée d'un pluralisme constitutionnel ne fait rien d'autre que récupérer le fait que nous vivons gouvernés par des logiques diverses. Continuer à défendre la propriété d'une souveraineté indivisible est aussi absurde qu'aspirer à obtenir une souveraineté indivisible. Aller au-delà de ces schémas demandera du temps. Heureusement, la vie est plus puissante que ces normes, moins rigides, plus favorables à ce que différents principes partagent un même espace ou à ce que l'on puisse être plusieurs choses en même temps. Il y a démocratie sans *demos* fermé et homogène; nous pouvons être certains que la prétention de constituer un sujet politique qui ne tienne pas compte de la pluralité d'identifications dans laquelle nous vivons est, un appauvrissement de notre vie sociale.

**SPIRALE :** On a beaucoup diffusé ces dernières années dans la plupart des médias occidentaux un certain discours à l'effet que la diversité culturelle contribuerait à affaiblir la solidarité sociale. Or, dans l'une de vos œuvres, *La démocratie sans l'État* (Climats, 2006), vous avancez une proposition aussi inédite que surprenante pour résoudre ce problème qui est pour vous celui de la crise de l'État providence. Vous proposez d'accroître la lisibilité des rapports sociaux. En quoi une plus grande visibilité des rapports sociaux améliorerait-elle la solidarité sociale?

**DANIEL INNERARITY :** On a créé une nouvelle constellation dans laquelle le problème de la redistribution — qui a été le grand cheval de bataille tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles — a été éclipsé par les problèmes liés à la reconnaissance. La « lutte pour la reconnaissance » est devenue la forme paradigmatique du conflit politique et social depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les revendications qui visent la reconnaissance d'une différence (de nationalité, culture, genre, tendance sexuelle...) sont aujourd'hui à l'origine de beaucoup de conflits dans le monde, probablement des plus difficiles à

gérer, pour lesquels les recettes connues du compromis social ne valent pas. Se plaindre de ce nouvel ordre du jour public est une attitude peu profitable pour affronter les nouveaux problèmes, mais il est encore pire d'offrir des solutions inappropriées, par exemple, traiter les questions de reconnaissance comme des sujets économiques ou interpréter les nouvelles guerres comme des conflits territoriaux.

Dans la discussion concernant ce changement de paradigme, il y en a qui insistent pour continuer à défendre la centralité de la redistribution tout en considérant que la politique de l'identité constitue une distraction face aux véritables problèmes, laquelle conduit à une balkanisation de la société et au rejet des normes morales universalistes. Il est vrai que le paradigme de la reconnaissance n'invalide pas les problèmes de redistribution. En fait, tous les axes d'oppression dans la vie réelle sont mixtes. Il arrive que celui qui est exclu culturellement soit défavorisé économiquement. De plus, il n'existe pas de zones purement économiques ni d'espaces exclusivement culturels; toute pratique sociale est simultanément économique et culturelle, même si ce n'est pas nécessairement dans les mêmes proportions. Ce que l'on peut probablement dire de mieux est que la justice requiert aujourd'hui d'être conçue à la fois comme redistribution et comme reconnaissance.

Comme tout ce qui est humain, cette situation est aussi ambivalente. En introduisant la question de l'identité, on amplifie le catalogue des droits, on avance dans l'égalité, on s'occupe des victimes. Nous pouvons aller plus en profondeur dans le pluralisme et reconnaître le respect que nous nous devons. Mais se développent aussi l'hystérie et la victimisation. Même s'il est vrai que les conflits ne sont pas abordés correctement si l'on ne tient pas compte de l'autoreprésentation de l'autre, nous ne devrions pas sous-estimer les dangers d'une politique de l'identité qui a parfois pour effet d'imposer une identité de groupe unique, considérablement simplifiée, qui nie la complexité des existences individuelles, la multiplicité de leurs identifications et la dynamique croisée de leurs différentes affiliations.

**SPIRALE :** Pour conclure, Daniel Innerarity, pourriez-vous donner aux lecteurs de *Spirale* une idée de vos projets d'écriture?

**DANIEL INNERARITY :** Je travaille en ce moment sur mon prochain livre qui porte sur l'idée de « l'espérance politique », c'est-à-dire la politique comprise comme une activité qui s'occupe fondamentalement d'explorer le futur, de l'occuper et de le coloniser. Voilà du moins ce qu'elle devrait être, et non pas une espèce d'activité au présent sans projet dans laquelle nous nous mouvons. Je crois qu'il est urgent, après la crise de l'idée de progrès, de récupérer cette idée d'un futur configurable à partir de la politique, avec toute son indétermination et son ouverture. ●

Traduit de l'espagnol  
par MARCELA FAJARDO

1. Régime du général Franco de 1938 à 1975. (NdT).

2. À paraître sous peu en traduction aux Presses de l'Université Laval.